



Après Paris, un tournant vers une atténuation rapide à court terme

Les Parties du Protocole de Montréal se préparent à éliminer le réchauffement issu de l'un des six principaux polluants climatiques

10 Avril 2016, Genève – C'est l'un des premiers tests de l'atténuation post-accord de Paris. Les Parties au Protocole de Montréal ont fait des progrès significatifs la semaine dernière aux fins d'éliminer le réchauffement issu des super gaz à effet de serre que sont les hydrofluorocarbures, ou HFC, principalement utilisés dans les climatiseurs et autres équipements de réfrigération. Les HFC sont l'un des six principaux gaz à effet de serre.

C'est la suite logique de l'accord trouvé l'an dernier à Dubai, juste avant l'accord de Paris, au terme duquel les Parties s'engageaient à trouver des solutions au début de l'année 2016 sur un certain nombre de points, tout en travaillant à l'élaboration d'un amendement aux fins de la réduction des HFC à fort PRG en 2016. Le Protocole de Montréal est le seul traité au monde à ratification universelle. Il est largement reconnu comme le traité environnemental le plus efficace au monde, ayant éliminé fréons et autres gaz fluorés afin de mettre la couche d'ozone sur la voie de la reconstruction vers 2050, et ce tout en atténuant le réchauffement climatique plus que tout autre traité, l'équivalent de plus de 135 milliards de tonne de dioxyde de carbone.

A Genève la semaine dernière, les Parties ont provisoirement trouvé un accord accordant une exception d'une durée de quatre ans potentiellement renouvelable, dans trois secteurs, pour les Pays du Golfe et autres pays dont les températures ambiantes sont très élevées. Cela permet à ces pays de s'assurer que soient disponibles des alternatives aux HFC aussi efficaces que les HFC. L'efficacité énergétique est fondamentale, dans la mesure où 90% des impacts climatiques proviennent des énergies fossiles utilisées pour fournir de l'électricité aux climatiseurs et autres équipements. L'Arabie Saoudite par exemple, utilise jusqu'à 70% de son électricité en période de pointe pour les climatiseurs, l'Inde jusqu'à 50%. Les Parties se demandent de quelle façon promouvoir les gains d'efficacité énergétique pour les climatiseurs et autres équipements, ce qui permettrait d'éviter jusqu'à 100 milliards de tonnes de dioxyde de carbone en 2050, à peu près autant que l'atténuation issue de la réduction des HFC.

Suivant l'exemple proposé par les 54 pays du Groupe Afrique, les Parties du Protocole de Montréal ont également trouvé un accord provisoire sur une formulation permettant d'assurer que le mécanisme de financement dédié du Protocole de Montréal couvrirait les coûts additionnels rencontrés lors de la mise en place des alternatives respectueuses du climat, les coûts de formation des personnels habilités à manipuler les substances alternatives.

(Le texte sur lequel se sont accordés les parties dépend encore de l'accord final sur la totalité des éléments des calendriers d'élimination proposés pour les HFC à fort PRG, notamment le début du calendrier de réduction et le rythme de cette réduction.)

Les Parties ont demandé au Secrétariat du Protocole de préparer un texte consolidé, sur la base des quatre propositions d'amendement de la régulation des HFC- c'est à dire, la proposition des Etats Insulaires, celle de l'Amérique du Nord, de l'Union Européenne et de l'Inde.

Les Parties ont également fait progresser les négociations sur d'autres points, mais le temps a manqué pour tout finaliser, les interprètes sont partis dès le douzième coup de minuit et les discussions ont dès lors été suspendues peu après minuit. Elles reprendront deux jours avant les prochaines négociations prévues à Vienne entre le 18 et le 21 juillet.

“C'est la réunion la plus constructive qu'il n'y ait encore jamais eue autour de l'amendement HFC, et elle pose les bases d'un succès cette année”, selon Durwood Zaelke.

Le Protocole de Montréal se réunira en Conférence des Parties Extraordinaire à Vienne les 22-23 Juillet prochain, en Conférence des Parties annuelle à Kigali au Rwanda en Octobre.

Dans la foulée du succès de l'Accord de Paris en Décembre dernier, les Parties se tournent dorénavant vers le Protocole de Montréal pour mettre en place des ambitions d'atténuation climatique rapides à court terme avant la période d'engagement de 2020, ainsi que l'a récemment rappelé Christiana Figueres, Secrétaire Exécutive de la CCNUCC [dans une tribune co-signée avec Achim Steiner, Directeur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement](#).

Cet amendement sur les HFC est une priorité pour le Président Obama, et des efforts supplémentaires sont attendus cette année lors de différents rendez-vous climatiques tels que notamment la signature de l'Accord de Paris à New York le 22 avril prochain à laquelle sont attendus plus de 130 pays.

La publication d'IGSD sur les HFC est [ici](#).

L'alerte presse d'IGSD Press Alert sur la réunion de Genève est [ici](#).